



Conseil économique et social

Distr. générale
9 décembre 2013

Original : français

Commission de la condition de la femme

Cinquante-huitième session

10-21 mars 2014

**Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs
stratégiques, mesures à prendre dans les domaines
critiques et nouvelles mesures et initiatives**

Déclaration présentée par la Fédération européenne des centres de recherche et d'information sur le sectarisme, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution [1996/31](#) du Conseil économique et social.



Déclaration

La situation des femmes dans les groupes totalitaires, communément appelés sectes

Cette situation est rarement évoquée quand on aborde les questions d'éducation, de santé, d'accès à un emploi correct et décent. Cependant, nombre de cas démontrent clairement que femmes et fillettes sont les victimes silencieuses d'un système machiste et totalitaire dans lequel tous les droits de la femme sont bafoués.

Il faut prendre conscience que dans les groupes sectaires à fonctionnement totalitaire les femmes sont réduites à un statut inférieur. Elles font les basses besognes, sont les esclaves sexuelles du leader, sont forcées à des relations sexuelles perverses qu'elles ne désirent pas. Un récent procès en France fait état de ces conduites révoltantes.

Les enfants mineurs sont séparés de leur mère pour mieux endoctriner les uns et les autres (Sahaja Yoga).

Le temps de travail des femmes pour le groupe ne laisse aucune place à une formation permettant l'intégration de ces dernières dans la société. Elles sont donc pénalisées à l'intérieur du groupe, et à l'extérieur du groupe, ce qui crée une situation dommageable tant pour elles-mêmes que pour la société en général.

Les personnes compétentes doivent impérativement mettre ces compétences au service du groupe et de l'idéologie du leader, perdant ainsi tout libre arbitre, et tout avenir dans la communauté scientifique (Raël).

L'avenir des enfants et des femmes dans les groupes sectaires est sans rapport avec ce que sont les objectifs du Millénaire pour le développement. Les sectes élaborent des systèmes internes d'éducation dans lesquels les enfants ne sont pas préparés à mener une vie permettant un développement harmonieux ni à apporter une contribution à la société. Souvent, les enfants sont en porte-à-faux avec les enseignements reçus dans les écoles publiques. Ces enfants subissent un « enfermement psychologique » qui les pousse à ne pas accepter les enseignements des professeurs. C'est le cas des enfants dont les parents sont Témoins de Jéhovah. Il faut souligner ici que l'auteur de ce texte fait bien la distinction entre le respect de la croyance et les dérives sectaires.

Il faut aussi être attentif au fait que les systèmes éducatifs peuvent être infiltrés par les sectes qui y répandent insidieusement leur idéologie (Scientologie, Mahikari).

Dans le constat que cette situation perdure, et qu'il est important d'en prendre conscience pour que les objectifs du Millénaire pour le développement soient atteints, nous demandons à l'ONU de reconnaître la gravité du problème et de recommander aux États Membres de prendre les mesures adéquates pour l'éradiquer.